TEMA

32

ESCUELA OFICIAL DE IDIOMAS

FRANCÉS

Desarrollo de los temas

Los tiempos del relato. La retrospección, la prospección, la tematización y la focalización. Imperfecto, "passé simple", "plus-que-parfait", "passé antérieur", "conditionnel présent", "conditionnel antérieur".

elaborado por
EL EQUIPO DE PROFESORES
DEL CENTRO DOCUMENTACIÓN

PLAN DU THEME

1. L'IMPARFAIT

1.1. Description de l'imparfait
  1.1.1. Mise en relief
  1.1.2. Politesse, discrétion
  1.1.3. Conséquence d'une condition à écarter
1.2. Exemple de récit à l'imparfait
  1.2.1. Codes utilisés
  1.2.2. Texte de Sartre
  1.2.3. Etude temporelle
    1.2.3.1. Rétrospective et prospective
    1.2.3.2. "Corps" du récit

2. LE PASSE SIMPLE

2.1. Description
2.2. Mise en relief
2.3. Usage du passé simple
  2.3.1. Restrictions d'emploi
  2.3.2. Récits anciens
    2.3.2.1. Présentation de l'exemple
    2.3.2.2. Codes utilisés
    2.3.2.3. Texte de Voltaire
    2.3.2.4. Etude temporelle

3. LE PLUS-QUE-PARFAIT

3.1. Description
3.2. Emploi
  3.2.1. Arrière-plan de l'action principale
  3.2.2. Expression d'une condition irréelle
3.3. Exemple
  3.3.1. Présentation
  3.3.2. Codes utilisés

3.3.3. Texte du Credif
3.3.4. Etude de l'exemple

4. LE PASSE ANTERIEUR

4.1. Description
4.2. Emploi et restrictions

5. LE CONDITIONNEL

5.1. Le conditionnel présent
  5.1.1. Description
  5.1.2. Emploi
    5.1.2.1. Dimension prospective
    5.1.2.2. Expression de l'incertitude
    5.1.2.3. Expression de la politesse
  5.1.3. Exemple
    5.1.3.1. Présentation et codes utilisés
    5.1.3.2. Texte de Sartre
    5.1.3.3. Fonction du conditionnel dans l'exemple
5.2. Le conditionnel antérieur
  5.2.1. Description
  5.2.2. Emploi

6. GLOSSAIRE

BIBLIOGRAPHIE

BALADIER, L. **Le récit: panorama et repères**. Paris, 1991.

CHEVALIER, J.C. **Du plus-que-parfait**. Cahiers de linguistique hispanique médiévale, vol.9, p.5-48, 1984.

DE POERCK, G. **La représentation du temps dans la langue française**. Le français moderne, 21, 1, p.51-58, 1953.

DE POERCK, G. **Le système verbal du français**. Travaux de linguistique, 2, p.19-29, 1971.

FEUILLET, J. **La théorie de Benveniste et l'organisation des systèmes verbaux**. L'information grammaticale, vol.26, p.3-8, 1985.

FOURQUET, J. **Deux notes sur le système verbal du français**. Langages, 3, p.8-18. 1966.

GENOT, G. **Grammaire et récit**. Essai de linguistique textuelle, Nanterre (Documentation du C.R.L.L.I 32), 1984.

GREVISSE, M. **Le bon usage**. Duculot, Gembloux, 1322p., 1975.

IMBS, P. **Coup d'oeil sur le système des temps du verbe français**. Die Neueren Sprachen Beiheft, 5, p.32-40, 1959.

IMBS, P. **L'emploi des temps verbaux en français moderne**. Essai de grammaaire descriptive, Paris, 1960.

LAROCHETTE, J. **L'imparfait et le passé simple**. Les études classiques, 13, 1-2, p55-87, 1945.

MARTIN, R. **Temps et aspect**. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français, Flincksieck, Bibliothèque française et romane, Série A: Manuels et Etudes Linguistiques, nº20, Paris, 450p., 1965.

MELLET, S. **Le présent "historique" ou de "narration"**. L'information grammaticale, 9, p6-11, 1981.

PFISTER, M. **L'imparfait, le passé simple et le passé composé en français moderne**. Revue de linguistique romane, 38, p.400-417. 1974.

ROBERT, P. **Le Petit Robert**. Société du nouveau Littré, Paris, édition de 1993.

SCHOGT, H.G. **Le système verbal du français contemporain**. Mouton, The Hague-Paris, 71p.,1968.

VASSANT, A. **Le passé simple dans le système actuel du verbe français**. L'information grammaticale, vol.38, p40-44, 1988a.

VASSANT, A. **Passé simple et passé composé chez E.Benveniste et G.Guillaume**. Modèles linguistiques, vol.19, p.113-129, 1988b.

VASSANT, A. **Passé simple et passé composé en français contemporain**. Thèse de doctorat de 3º cycle, dactylographiée, Paris-Sorbonne IV, 1980a.

WEINRICH, H. **Grammaire textuelle du français**. Didier/Hatier, Paris, 1989.

WEINRICH, H. **Le temps. Le récit et le commentaire**. Paris, 1973.

WILMET, M. **L'éternel imparfait: à propos de points de vue sur l'imparfait**. De P.LE GOFFIC et alii, Modèles Linguistiques, 9, 2, p.169-177, 1987.

1. L'IMPARFAIT

1.1. DESCRIPTION DE L'IMPARFAIT

L'imparfait est caractérisé sémantiquement par les deux traits RECIT et TOPICALISATION. L'imparfait est neutre pour ce qui est de la perspective temporelle. C'est pourquoi il sert avant tout à désigner l'arrière-plan dans les récits.

1.1.1. MISE EN RELIEF

Quand il participe à la fonction de mise en relief, il alterne avec le passé simple à l'écrit et avec le passé composé et/ou avec le présent à l'oral. Cette fonction s'étend aussi aux micro-structures syntaxiques que sont les phrases complexes:

/ au mois de mai 1968 le général de Gaulle se trouvait en Roumanie,
quand la révolte des étudiants éclata /
/ il rentra tout de suite en France, car il craignait une révolution /
/ il déclara qu'il comprenait les étudiants mais qu'il n'acceptait pas la chienlit /

Le dernier exemple montre comment la fabrication d'un arrière-plan désigne le passage au discours indirect.

Dans les situations d'énonciation qui relèvent du monde commenté, ce n'est pas en principe la syntaxe des temps qui permet de distinguer le premier plan de l'arrière-plan; le degré d'acuité de la perception ou de l'imagination est déjà commandé par le contexte argumentatif ou par la situation. Parfois un imparfait peut être inséré dans un texte de commentaire, pour former l'arrière-plan, surtout si on doit exprimer en même temps un contraste temporel:

/ je vous avoue que pendant un certain temps j'étais partisan du centralisme politique,
mais il m'arrive de plus en plus de penser qu'il faut s'orienter vers le régionalisme /
/ autrefois Paris était la France, aujourd'hui Paris est Paris et la France se diversifie /

Dans des situations de commentaire, cet imparfait qui sert à construire l'arrière-plan, ainsi que le plus-que parfait avec lequel il partage le trait sémantique de TOPICALISATION, est souvent associé à une restriction syntaxique ou lexicale qui peut aller jusqu'à la négation: cet arrière-plan est alors remis en cause. Il peut même contredire la réalité:

/ pendant toutes ces années il souffrait beaucoup, il mourait même de temps en temps,
mais il n'a jamais fait à ses héritiers le plaisir de mourir pour de vrai /

1.1.2. POLITESSE, DISCRÉTION

Inséré comme temps d'arrière-plan dans ces textes de commentaire, l'imparfait peut aussi insérer une nuance de politesse, en particulier de discrétion et de modestie. Combiné avec la conjonction conditionnelle *si*, il désigne la condition irréelle, qui peut aussi exprimer, lorsqu'elle n'est suivie d'aucune conséquence, un souhait qui n'est pas - ou difficilement - réalisable:

/ je voulais encore vous demander si vous avez bien reçu ma facture /
/ si je l'avais, je l'aurais déjà payée /
/ oh, si ça pouvait être vrai! /

1.1.3. CONSÉQUENCE D'UNE CONDITION À ÉCARTER

Dans une jonction conditionnelle abrégée, l'imparfait exprime la conséquence d'une condition à écarter surtout avec les verbes de modalité.

/ il ne fallait pas (ou: il n'aurait pas fallu) prendre ces comprimés sans me consulter /
/ tu ne pouvais pas (ou: tu n'aurais pas pu) me dire ça plus tôt? /

1.2. EXEMPLE DE RÉCIT À L'IMPARFAIT

Pour commenter l'emploi de l'imparfait dans un texte nous avons choisi une description narrative que Sartre, dans son autobiographie "Les mots", a donnée du monde plein de livres qu'était la maison de ses parents. L'extrait choisi est légèrement abrégé en son milieu.

1.2.1. CODES UTILISÉS

Les verbes au présent sont en gras et sont soulignés, les verbes au passé composé sont soulignés d'un trait, les verbes au futur sont entre parenthèses, les imparfaits sont en italique, les plus-que parfait sont en italique et sont soulignés, les verbes au conditionnel sont entre barres obliques, deux étoiles(*) entourent les verbes au futur proche.

1.2.2. TEXTE DE SARTRE

J'ai commencé ma vie comme je la (finirai) sans doute: au milieu des livres. Dans le bureau de mon grand-père, il y en *avait* partout; défense *était* faite de les épousseter sauf une fois l'an, avant la rentrée d'octobre. Je ne *savais* pas encore lire que, déjà, je les *révérais*, ces pierres levées: droites ou penchées, serrées comme des briques sur les rayons de la bibliothèque ou noblement espacées en allées de menhirs, je *sentais* que la prospérité de notre famille en **dépendait**. Elles se **ressemblaient** toutes, je **m'ébattais** dans un minuscule sanctuaire, entouré de monuments trapus, antiques, qui m'***avaient vu*** naître, qui me (verraient) mourir, et dont

la permanence me *garantissait* un avenir aussi calme que le passé. Je les *touchais* en cachette pour honorer mes mains de leur poussière mais je ne *savais* trop qu'en faire et j'*assistais* chaque jour à des cérémonies dont le sens m'*échappait*: mon grand-père - si maladroit d'habitude, que ma mère lui *boutonnait* ses gants - *maniait* ces objets culturels avec une dextérité d'officiant. (...) Dans la chambre de ma grand-mère les livres *étaient couchés*; elle les *empruntait* à un cabinet de lecture et je n'en **ai** jamais **vu** plus de deux à la fois. Ces colifichets me *faisaient* penser à des confiseries de Nouvel An parce que leurs feuillets souples et miroitant *semblaient* découpés dans du papier glacé. Vifs, blancs, presque neufs, ils *servaient* de prétexte à des mystères légers. Chaque vendredi, ma grand-mère *s'habillait* pour sortir et *disait*: "je *vais* les rendre"; au retour, après avoir ôté son chapeau noir et sa voilette, elles les *tiraient* de son manchon et je me *demandais*, mystifié: "sont-ce les mêmes?"

(Jean-Paul Sartre: Les mots, Paris, 1964, p.30, Gallimard)

1.2.3. ETUDE TEMPORELLE

Le commentaire temporel de ce beau morceau de prose littéraire, certes un peu précieux, mais teinté d'ironie, devra en premier lieu enregistrer la fréquence élevée des imparfaits. Parmi les trente formes verbales que contient cet extrait, pas moins de vingt-trois sont à l'imparfait. Les autres temps servent des intentions secondaires. Les formes du présent (sont-ce) et du futur proche (je vais les rendre), par exemple, sont du discours direct et citent une opinion.

1.2.3.1. RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE

Les formes du passé composé et du futur qui appartiennent à l'introduction, créent d'emblée, par un effet de rétrospective et de prospective, le cadre temporel du récit. Une autre forme du passé composé est placée plus loin dans le texte; elle a un caractère de récapitulation, ce qui convient bien à ce temps chargé de commenter rétrospectivement.

Toutes les autres formes temporelles appartiennent au récit et créent le climat narratif particulier de ce texte. Parmi les temps du récit se trouvent deux formes ayant un trait de perspective: le plus-que-parfait et le conditionnel. A l'intérieur du monde du récit elles nous portent vers la rétrospective et vers la prospective, tout comme l'auteur lui-même, dans le commentaire qui précède le récit, allait du passé vers l'avenir (avec le passé composé et le futur) avant d'entammer la narration.

1.2.3.2. LE "CORPS" DU RÉCIT

Le "corps" proprement dit du récit se trouve dans les passages où le narrateur fait un récit descriptif du monde des livres de son enfance dans une succession longue, et à peine

interrompue, d'imparfaits. Cet univers de livres est statique. La conscience de l'enfant ne perçoit aucune action à raconter en guise d'évènement. Les livres sont simplement là, intemporels. Mêmes les mouvements hebdomadaires des livres empruntés qui ont pour cadre la chambre de la grand-mère, représentent plus un rituel qu'une histoire évènementielle. Ainsi cet univers mystérieux de livres présente-t-il à l'enfant l'arrière-plan, certes immobile, mais tout à fait marquant, d'une existence qui sera ensuite saisie par l'action, à la suite d'une décision personnelle prise aussi bien *avec* ces livres que *contre* eux. Mais il est vrai que cela ne fait plus partie de cet extrait.

2. LE PASSE SIMPLE

2.1. DESCRIPTION

Le passé simple est caractérisé par les traits sémantiques RECIT et FOCALISATION, qui lui permettent de désigner le premier plan des récits. Il est neutre pour la perspective temporelle, comme le présent et l'imparfait. Comme temps de récit, il s'oppose seulement à l'imparfait par son trait de relief FOCALISATION. Les récits peuvent donc obtenir leur relief de l'alternance entre l'imparfait et le passé simple opérée par le narrateur.

2.2. MISE EN RELIEF

L'opposition du relief narratif entre le premier plan et arrière-plan peut aussi se refléter dans des micro-structures. Le passé simple désigne alors l'évènement qui se détache sur le fond d'un environnement moins riche en actions ("incidence"):

/ le ciel était livide quand soudain l'orage éclata /
/ finalement éclata l'orage qui nous enseignait le langage du tonnerre /

Le premier exemple nous montre le passage d'un environnement peu animé à l'évènement, le second exemple le passage de l'évènement à un environnement peu animé. Pour présenter de façon concise de purs évènements ou des processus rapides on utilise simplement le passé simple en renonçant à l'alternance avec le temps d'arrière-plan de l'imparfait (style veni-vidi-vici):

/ je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue / (Racine, Phèdre)

2.3. USAGE DU PASSÉ SIMPLE

L'usage de la langue n'autorise cependant pas des techniques de ce type dans toutes les situations d'énonciation. Car le passé simple est d'un usage très restreint dans la langue actuelle. La règle d'usage stipule de façon générale que le passé simple est réservé au code

écrit. Il est toujours enraciné - même fortement - dans les récits mis en forme et fixés par écrit, dans la littérature en particulier. Les journaux font eux-aussi un usage abondant du passé simple dans les pages d'information, ce qui signifie à l'inverse que ce temps est pratiquement exclu de toutes les situations privées, surtout lorsqu'elles sont orales. Cependant cette règle doit être affinée: car on évite aussi le passé simple dans des situations d'écrit qui se rapprochent de la langue orale privée (lettres, journaux intimes, notices...). Par contre le passé simple peut tout à fait être employé dans des situations d'énonciations orales proches de l'écriture, en particulier lorsqu'elles sont de caractère formel, rituel, ou traditionnel (discours, célébration, adresse solennelle, sermon...), comme dans les textes narratifs lus ou exposés à voix haute.

2.3.1. RESTRICTIONS D'EMPLOI

Il faut toutefois observer certaines restrictions d'emploi dans les textes narratifs écrits admettant en principe le passé simple, restrictions qui tiennent à la combinaison de ce temps avec les différents communicants. Les histoires racontées à un auditeur par un narrateur ne traitent pas toujours de ce narrateur (de l'émetteur) et guère plus de l'auditeur (du récepteur). Elles rapportent au contraire le plus souvent des évènements qui sont arrivés, en réalité ou en imagination, à un tiers (le référent). C'est la raison pour laquelle l'association du passé simple au rôle de référent (au singulier ou au pluriel) s'est fortement enraciné dans l'usage, en particulier à travers les genres narratifs de la littérature (roman, nouvelle, fable, récit historique ainsi que les informations des journaux...). Dans cette combinaison entre le temps et le rôle communicatif (par exemple: il entra, ... sortirent) l'usage continue d'exiger en règle générale l'emploi du passé simple à l'écrit.

Les histoires dans lesquelles le narrateur se raconte lui-même sont un peu plus rares que les histoires ou les informations sur des tiers, mais elles restent encore assez fréquentes (dans la littérature ce sont en particulier les autobiographies et les mémoires). Il s'agit alors la plupart du temps de récits au singulier ("récits à la première personne"), rarement au pluriel ("récits collectifs par nous"). C'est la raison pour laquelle la combinaison du temps et du rôle communicatif s'est fixée beaucoup plus fermement pour le singulier (par exemple: je regardai, je vis) que pour le pluriel (nous écoutâmes, nous entendîmes). L'usage linguistique actuel autorise ainsi aisément le passé simple pour l'émetteur au singulier dans les récits écrits, pour autant qu'ils se servent effectivement du code écrit, mais au pluriel il ne le tolère en revanche que si l'on peut l'éviter par une autre formulation (par exemple: on aperçut au lieu de nous aperçûmes). Un passé simple avec le pluriel de l'émetteur confère par conséquent au texte un ton très solennel, voire cérémonieux.

Encore plus rares sont les récits dans lesquels quelqu'un raconte ce qui est arrivé au récepteur lui-même ("récit à la deuxième personne"). En règle générale, le récepteur connaît déjà ce qu'il pourrait apprendre sur soi de la part d'un autre et un tel récit est alors inutile. C'est la raison pour laquelle la littérature n'a pas fait non plus du récit selon la perspective du lecteur (singulier ou pluriel) un genre propre ou un sous-genre, sauf à titre d'exceptions s'écartant

consciemment de la norme. La combinaison du passé simple avec le rôle du récepteur au singulier ou au pluriel, y compris la forme de politesse (par exemple: tu dormis, vous rêvâtes) est donc la moins établie, elle ne l'est pour ainsi dire pas du tout. Cette combinaison est écartée dès que possible des récits écrits par l'usage actuel pour qui elle a dans la plupart du cas un accent de pédanterie ridicule.

2.3.2. RÉCITS ANCIENS

Les textes narratifs plus anciens de la langue française révèlent par rapport aux combinaisons temps/rôles qui viennent d'être décrites, une plus grande souplesse qui n'est toutefois pas absolue. Cela dépend pour chaque cas particulier de l'époque et du genre littéraire.

2.3.2.1. PRÉSENTATION DE L'EXEMPLE

Parmi les auteurs français, Voltaire est célèbre pour sa manière astucieuse d'employer le passé simple. C'est pourquoi nous choisissons pour le commentaire du passé simple un passage du conte philosophique *Candide* de Voltaire. Candide, élevé le plus naïvement dans un château de Westphalie, y rencontre la jeune Cunégonde, et l'extrait ci-dessous nous raconte les conséquences de cette rencontre.

2.3.2.2. CODES UTILISÉS

Les symboles qui marquent la structure temporelle de l'extrait sont les suivants: les verbes à l'imparfait sont en italique, les passés simples sont en gras et le passé antérieur en gras entre étoiles (*).

2.3.2.3. TEXTE DE VOLTAIRE

Elle **rencontra** Candide en revenant au château, et **rougit**; Candide **rougit** aussi; elle lui **dit** bonjour d'une voix entrecoupée, et Candide lui **parla** sans savoir ce qu'il *disait*. Le lendemain après le dîner, comme on *sortait* de table, Cunégonde et Candide se **trouvèrent** derrière un paravent; Cunégonde **laissa** tomber son mouchoir, Candide le **ramassa**, elle lui **prit** innocemment la main, le jeune homme **baisa** innocemment la main de la jeune demoiselle avec une vivacité, une sensibilité, une grâce toute particulière; leurs bouches se **rencontrèrent**, leurs yeux s'**enflammèrent**, leurs genoux tremblèrent, leurs mains s'**égarèrent**. Monsieur le baron de Thunder-tentronckh **passa** auprès du paravent, et, voyant cette cause et cet effet, **chassa** Candide du château à grands coups de pied dans le derrière; Cunégonde s'**évanouit**; elle **fut** souffletée par madame la baronne dès qu'elle ***fut revenue*** à elle-même; et tout **fut** consterné dans le plus beau et le plus agréable des châteaux possibles.

(Voltaire: Romans et contes, Paris 1954, Bibliothèque de la Pléiade, p.151).

2.3.2.4. ETUDE TEMPORELLE

L'impression la plus marquante produite par ce texte est celle d'un tempo narratif extrêmement rapide. Les faits se pressent, de sorte que l'aventure charmante entre Candide et Cunégonde prend la tournure d'une grande turbulence qui ne peut s'achever que dans une grande précipitation. C'est le style "veni vidi vici" bien connu et pour lequel la prose de Voltaire est célèbre. La distribution des temps est le principal moyen stylistique grâce auquel Voltaire parvient à cette prose élégante. Parmi les vingt-deux formes temporelles du texte on ne dénombre pas moins de dix-neuf formes de passé simple. S'y ajoutent deux formes d'imparfait et une forme du passé antérieur. Les formes de l'imparfait (disait, sortait de table) désignent les circonstances annexes de cette amourette westphalienne et fournissent un arrière-plan succint à l'action principale. La seule forme du passé antérieur (fut revenue) désigne un retour en arrière à l'intérieur du récit et n'interromp que brièvement le cours rapide des évènements. Toutes les autres formes temporelles sont des formes de passé simple. Elles désignent le cheminement bref - mais d'autant plus alerte - de l'action qui caractérise cette prose aussi rapide qu'enjouée.

3. LE PLUS-QUE-PARFAIT

3.1. DESCRIPTION

Le plus-que-parfait (qu'on pourrait aussi bien appeler "rétro-imparfait") est formé de l'imparfait des verbes-morphèmes *avoir* et *être* associés au rétro-participe. Sa signification est caractérisée par les traits RECIT, RETROSPECTIVE et "TOPICALISATION".

3.2. EMPLOI

3.2.1. ARRIÈRE-PLAN DE L'ACTION PRINCIPALE

On l'utilise principalement pour communiquer les antécédents de l'histoire qu'on raconte. Cette "pré-histoire" est un arrière-plan qu'il est utile de connaître pour comprendre l'action principale de l'histoire. Ce retour en arrière est souvent en même temps un résumé ou un discours indirect.

/ ils discutaient et discutaient et ne se rendaient pas compte qu'ils avaient perdu depuis longtemps le contact avec la réalité /
/ ils n'avaient jamais eu un véritable métier, c'est pourquoi ils ne comprenaient rien à la vie /
/ ils étaient persuadés que la société les avait faits tels qu'ils étaient maintenant /

Dans le contexte d'un commentaire, le plus-que-parfait a parfois pour tâche de renforcer une opposition entre une affirmation et une négation ou l'inverse. Il en résulte un contraste qui

est encore plus marqué que s'il était formé au moyen de l'imparfait. L'arrière-plan rétrospectif créé par le plus-que-parfait apparaît alors fondamentalement comme le domaine de l'opinion fausse qui a été corrigée entre temps.

/ je lui avais toujours fait confiance: (mais) il m'a tellement déçu /
/ je n'avais pas cru qu'il était le fripon qu'on me disait toujours, mais il l'est! /

3.2.2. EXPRESSION D'UNE CONDITION IRRÉELLE

Après la conjonction conditionnelle *si* le plus-que-parfait désigne le retour opéré sur une condition irréelle. A cette condition irréelle correspond une conséquence caduque; elle est exprimée par le conditionnel ou le conditionnel antérieur. Sans cette conséquence la condition irréelle devient un souhait vain, formulé sur le ton du regret ou de la plainte.

/ si Molière n'avait pas écrit son "Tartuffe", les faux dévots auraient eu la vie si facile /
/ ah! si seulement il avait écrit aussi une comédie sur les faux athées/

3.3. EXEMPLE

3.3.1. PRÉSENTATION

Observons à présent le plus-que-parfait dans un texte. Il s'agit d'un texte oral transcrit. La jeune femme qui raconte est une employée des chemins de fer âgée de vingt ans. Le récit se déroule dans une colonie de vacances. Le passage choisi ne contient toutefois pas le coeur de l'histoire, mais ce qui la précède, la ("pré-histoire"). D'où le nombre inhabituel des formes de plus-que-parfait.

3.3.2. CODES UTILISÉS

Les verbes au présent sont en gras et sont soulignés, les imparfaits sont en italique, les plus-que-parfaits sont en écriture italique soulignée, les conditionnels antérieurs sont entre barres obliques et sont soulignés et les particules narratives sont entre < >.

3.3.3. TEXTE DU CREDIF

<Alors>, c'*était* un jour de congé. Deux cheftaines *étaient* de congé, <alors> on ***avait décidé*** d'aller aux Sables d'Olonne <et alors> on ***était parti*** en car. Et même déjà dans le car on s'***était amusé*** parce qu'on *préparait* une...on *préparait* une espèce de veillée, la fête du directeur *était* le lendemain, je **crois**. On ***avait fait*** une chanson avec des paroles adaptées, on s'***était*** bien ***amusé***. <Alors> donc on ***était allé*** passer la journée là-bas, puis le soir on ***avait***...on ***avait manqué*** le car, oui. Le car *devait* partir vers cinq heures, on s'***était*** pas ***arrangé*** pour y être

à temps, on ***avait manqué*** le car. <Alors> on se **dit**: " Il ***faut*** absolument rentrer ce soir à la colonie." Evidemment, on ***aurait pu***...on ***aurait pu*** rester à la colonie de garçons qui *était* aux Sables d'Olonne, mais enfin il *fallait* rentrer à la colonie, quoi. <Alors> on **a décidé** de faire du stop.

(texte Credif, Munich 1970)

3.3.4. ETUDE DE L'EXEMPLE

Nous nous limiterons pour le commentaire des temps de ce texte au plus-que-parfait. Parmi les vingt-quatre formes temporelles du texte on ne dénombre pas moins de dix plus-que-parfaits, un nombre étonnamment élevé, bien supérieur à la fréquence moyenne de ce temps. On en devine aisément la raison. Il s'agit ici de l'introduction à un récit qui raconte une aventure surgie pendant une partie d'auto-stop. On relève un nombre très élevé de particules narratives: alors (cinq), et alors (une), puis (une). A cela nous voyons que non seulement le temps (également rétrospectif) du passé composé, mais aussi le temps (également rétrospectif) du plus-que-parfait ne se prêtent pas en fait à une successivité narrative. Lorsqu'il doit pourtant servir en série pour introduire une histoire, le plus-que-parfait est soutenu dans cette fonction narrative par un emploi massif de particules narratives. Les formes rétrospectives du plus-que-parfait sont mêlées dans notre texte à huit formes de l'imparfait; elles forment avec elles en tant que "pré-histoire" un type d'arrière-plan particulier, dont se détache à la fin de notre texte l'action de premier plan avec une forme du passé composé (à nouveau reliée à une particule narrative). L'auditeur sait alors: voilà le coeur de l'histoire.

4. LE PASSE ANTERIEUR

4.1. DESCRIPTION

La signification du passé antérieur (qui pourrait être appelé "rétro-passé simple") résulte des traits FOCALISATION, RETROSPECTIVE et RECIT. Ce temps ne s'oppose au plus-que-parfait que par le trait de FOCALISATION. Le passé antérieur est au plus-que-parfait ce que le passé simple est à l'imparfait. Il partage avec le passé simple les restrictions d'emploi. Il n'est admis que dans le code écrit, c'est-à-dire principalement dans les énonciations officielles et écrites.

4.2. EMPLOI ET RESTRICTIONS D'EMPLOI

Le passé antérieur est employé presque exclusivement après certaines conjonctions et seulement s'il est suivi dans le texte par un passé simple. Les principales conjonctions utilisant le passé antérieur sont les suivantes: quand, lorsque, après que, dès que, sitôt que, aussitôt que. Ce temps est dans l'ensemble d'une fréquence extrêmement faible dans la langue et il signale un style très relevé:

/ lorsqu'il eut tout avoué, elle eut une crise de nerfs /
/ sitôt qu'il fut acquitté, il recommença à mentir /

Dans les situations d'énonciation où on choisit le code oral, en évitant par conséquent le passé simple, le passé antérieur est également évité et remplacé par le passé surcomposé:

/ après qu'on l'a eu blâmé, il a promis de ne plus mentir /

Ce passé surcomposé (qui pourrait aussi être appelé rétro-passé composé) est, lui aussi, assez rarement employé. Lorsque les rôles syntaxiques sont identiques, on évite aussi bien le passé antérieur que le passé surcomposé par une construction infinitive:

/ après avoir été bernés par l'imposteur, les gens ont commencé à s'inquiéter /

Dès que cette possibilité se présente, l'usage linguistique la préfère.

5. LE CONDITIONNEL

5.1. LE CONDITIONNEL PRÉSENT

5.1.1. DESCRIPTION

Les formes du conditionnel ressemblent à celles du futur et ne s'en distinguent que par des morphèmes flexionnels différents. La signification du conditionnel est constituée des traits temporels RECIT et PROSPECTIVE. Le conditionnel ne se distingue donc du futur que par le trait de registre RECIT. Le relief temporel est aussi peu désigné dans le conditionnel que dans le futur.

5.1.2. EMPLOI

Ce temps est employé dans les récits principalement pour restituer des pensées ou des discours qui anticipent, du point de vue de l'action racontée, sur le futur de cette histoire.

5.1.2.1. DIMENSION PROSPECTIVE

Nous avons alors une dimension prospective sous forme de discours ou d'opinions rapportés:

/ le 14 juillet 1789 on ne pouvait pas prévoir que la Révolution aboutirait à la Terreur /
/ sous la Terreur, personne ne pensait que la France aurait bientôt un Empereur /

Ces deux exemples ne présentent qu'un simple changement de temps, qui ne modifie que la perspective temporelle à l'intérieur du monde du récit: on passe de la perspective neutre à la prospective (pouvait - aboutirait, pensait - aurait).

5.1.2.2. EXPRESSION DE L'INCERTITUDE

Si le locuteur change aussi de registre temporel, passant du registre du commentaire à celui du récit, il renforce encore la certitude qui est toujours liée à la dimension prospective. C'est ainsi que dans la langue des journalistes le conditionnel peut exprimer, employé sans transition dans un contexte de commentaire, le caractère incertain d'une nouvelle.

/ quelques observateurs soutiennent la thèse que le gouvernement
serait déjà d'accord sur les nouveaux impôts /
/ d'après des rumeurs non confirmées, le premier ministre aurait décidé
d'assurer lui-même le ministère des affaires étrangères /

Dans une jonction conditionnelle, le conditionnel exprime la conséquence improbable d'une condition irrélle. Cette condition peut aussi être admise tacitement; le conditionnel exprime alors une éventualité, elle est aussi incertaine.

/ si toutes les nations étaient vraiment pacifiques,
les Nations Unies ne seraient plus nécessaires /
/ ce serait trop beau! /

5.1.2.3. EXPRESSION DE LA POLITESSE

Par sa connotation d'incertitude, le conditionnel peut, plus encore que le futur servir l'expression de la politesse (même dans un sens ironique). On l'emploie souvent dans la question polie ou dans une demande discrète, en particulier lorsqu'il est associé à des verbes de modalité. Le conditionnel indique alors que l'on a pas l'intention d'importuner son partenaire.

/ je voudrais voir le Proviseur, pourrais-je lui parler s'il vous plaît? /
/ on dirait que vous avez quelque chose sur la conscience /
/ quoi! je n'aurais pas la conscience sereine? /
/ il faudrait voir cela de plus près /

La syntaxe de la politesse est particulièrement importante lorsqu'on s'engage dans une situation de communication avec un partenaire inconnu ou peu familier. On ne peut pas commencer par le contrarier par une prétention un peu brutale, et c'est pourquoi on l'aborde au début de façon plutôt humble en lui parlant de façon indirecte ou édulcorée. On trouve ainsi le conditionnel dans nombres de tournures locutionnelles qui servent à engager la conversation.

/ excusez-moi, auriez-vous du feu, par hasard ? /
/ pourriez-vous m'indiquer le chemin de la gare ? /
/ je voudrais encore vous demander quelque chose /
/ j'aimerais faire une petite remarque /

Même si on doit dire non, il est souvent poli de restreindre où tout au moins d'atténuer la force de son refus par une tournure prudemment polie; le conditionnel s'y prête également.

/ je ne dirais pas comme ça /
/ je dirais plutôt /
/ je croirais plutôt /
/ j'aurais peut-être une petite objection à faire /
/ je ne saurais approuver votre comportement /

5.1.3. EXEMPLE

5.1.3.1. PRÉSENTATION ET CODES UTILISÉS

Au sujet de l'emploi du conditionnel dans un texte, regardons un court passage extrait du récit autobiographique de Jean-Paul Sartre *Les Mots*. Dans ce passage, le narrateur se projette, à travers le regard de sa mère, dans l'avenir qu'elle trace en rêve à l'enfant qu'il est encore à ce moment du récit. La pointe ironique de cette vision "vécue" réside dans le fait qu'elle ne concorde pas du tout, comme on le sait, avec la carrière effective de Sartre. Les imparfaits sont en italique, les conditionnels entre barres obliques.

5.1.3.2. TEXTE DE SARTRE

Ma mère ne *perdait* pas une occasion de peindre mes joies futures: pour me séduire elle *mettait* dans ma vie tout ce qui *manquait* à la sienne: la tranquilité, le loisir, la concorde; jeune professeur encore célibataire, une jolie vieille dame me /louerait/ une chambre confortable qui /sentirait/ la lavande et le linge frais, /j'irais/ au lycée d'un saut, j'en /reviendrais/ de même; le soir je /m'attarderais/ sur le pas de ma porte pour bavarder avec ma logeuse qui /raffolerait/ de moi; tout le monde /m'aimerait/, d'ailleurs, parce que je /serais/ courtois et bien élevé.

(J-P.Sartre: Les Mots, Paris 1964, p.153, Gallimard)

5.1.3.3. FONCTION DU CONDITIONNEL DANS L'EXEMPLE

Dans ce passage, l'auteur peint les désirs que la mère nourrissait quant à l'avenir de son enfant prodige, le jeune Jean-Paul Sartre. En introduction, il présente à l'aide de trois formes de

l'imparfait l'arrière-plan de la situation familiale que l'on doit connaître pour comprendre la vision maternelle qui suit. A partir du passé du récit, cette vision se tourne vers un avenir du récit. Elle a le caractère d'un discours indirect libre. Les formes du conditionnel, au nombre de huit, signalent cette **anticipation imaginaire**. On ne quitte pas le registre du récit, car toutes ces formes du conditionnel sont en même temps porteuses des traits sémantiques RECIT et PROSPECTIVE.

5.2. LE CONDITIONNEL ANTÉRIEUR

5.2.1. DESCRIPTION

Le conditionnel antérieur, composé du verbe être ou avoir au conditionnel et d'un rétro-participe, est au futur antérieur ce que le conditionnel est au futur. Comme le futur antérieur, il est un temps dans lequel la perspective est déplacée, mais seulement dans le monde du récit . C'est pourquoi nous décrivons la signification du conditionnel antérieur avec les traits sémantiques PROSPECTIVE, ANTERIORITE et RECIT.

5.2.2. EMPLOI

En caractérisant le conditionnel antérieur comme un "avant" on s'attend à un "après". C'est alors le plus souvent le conditionnel. Ce conditionnel antérieur partage avec le conditionnel la nuance d'incertitude; il exprime fréquemment une éventualité dans le récit ou une nouvelle non confirmée dans le langage journalistique. Cette nuance se prête aussi à la construction de formes de politesse, en particulier avec des verbes de modalité.

/ après avoir vendu sa vieille maison, il pensait souvent
qu'il n'aurait pas dû la sacrifier à ce nouveau building /
/ il savait toujours après coup ce qu'il aurait fallu faire /
/ d'après les journaux, il aurait cédé à des pressions politiques /

Dans les jonctions conditionnelles, le conditionnel antérieur désigne la conséquence improbable qui serait survenue, si une condition, bien qu'irréelle, s'était néanmoins réalisée.

/ si l'on s'était toujours méfié des urbanistes,
on aurait peut-être pu sauver le noyau historique de la ville /

Lorsque le contexte est clair, le conditionnel antérieur peut être remplacé par l'imparfait.

6. GLOSSAIRE

6.1. DÉFINITION

Performatif: Enoncé qui constitue simultanément l'acte auquel il se réfère.

6.2. TRAITS PERTINENTS

Les concepts grammaticaux de toutes les langues peuvent s'élaborer à partir d'un nombre restreint de traits sémantiques élémentaires. Les traits sémantiques, pris comme éléments premiers de signification, sont de simples instructions du locuteur à l'auditeur dans le jeu dialogal, évidentes en fonction de la situation de communication de face à face. Ce sont ces instructions que nous décrivons, comme toute signification, sous forme d'impératifs. Ceux-ci sont à interpréter dans le sens d'une prise d'influence du locuteur sur son auditeur pour l'aider dans ses efforts de réception d'un texte. Mais comme il serait fastidieux de détailler partout les traits sémantiques par autant d'impératifs, voici des raccourcis qui peuvent être des noms, des verbes, des adjectifs ou des adverbes: la classe grammaticale de ces raccourcis "métalinguistiques" est relativement *indifférente dans la mesure où, dans le doute, c'est la forme explicite,* c'est-à-dire l'instruction donnée à l'impératif par le locuteur à l'auditeur, qui compte de toutes façons.

Tous les traits sémantiques se présentent par paires. Ils s'opposent entre eux de façon binaire, d'où leur description en "instruction" et "contre-instruction". Cette opposition est, par principe neutralisable: C'est pourquoi à chaque paire de traits sémantiques correspond un trait neutralisé qui les coiffe l'un et l'autre et qui est souvent un concept de mise en relation.

Pour décrire les différents faits grammaticaux et leur fonction textuelle on recourt à diverses combinaisons de traits sémantiques, de sorte qu'en entendant un morphème le locuteur reçoit en général un paquet d'instructions simultanées. Celles-ci doivent bien entendu être mutuellement compatibles - c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas se contredire - si on doit pouvoir y réagir de façon cohérente et simultanée.

Les traits sémantiques se retrouvent également dans l'analyse sémantique de nombreux lexèmes. Dans cette fonction nous les appelons des traits lexicaux. Mais ceux-ci se fondent en général à d'autres traits, ceux-là exclusivement lexicaux, pour former le sémantisme de la plupart des lexèmes. Ainsi les traits sémantiques grammaticaux jouent le rôle de fondement des traits lexicaux. Une certaine influence réciproque des traits grammaticaux et des traits purement lexicaux peut être observée dans plusieurs chapitres de cette grammaire.

La morpho-syntaxe de la langue française repose sur les traits pertinents sémantiques suivants:

1. ANTERIORITE vs POSTERIORITE

Instruction: Associez au sens de ce signe une certaine perspective chronologique dans laquelle il précède le sens d'un autre signe.

Contre-instruction: Associez au sens de ce signe une perspective chronologique dans laquelle il intervient après le sens d'un autre signe.

Trait sémantique neutre: SIMULTANEITE

2. DEBUT vs FIN

Instruction: Prenez le sens de ce signe comme indiquant le début d'un processus chronologique.

Contre-instruction: Prenez le sens de ce signe comme indiquant la fin d'un processus chronologique.

Trait sémantique neutre: LIMITE

3. COMMENTAIRE vs RECIT

Instruction: Abordez la situation du texte avec une attention soutenue, car elle peut avoir une conséquence immédiate sur votre action.

Contre-instruction: Recevez la signification du texte avec calme et de façon détendue, car elle ne sollicite aucune action immédiate de votre part.

Trait sémantique neutre: REGISTRE

4. FOCALISATION vs "TOPICALISATION"

Instruction: Mettez le sens de ce signe au premier plan de l'attention (focus).

Contre-instruction: Mettez le sens de ce signe en arrière-plan de l'attention (horizon).

Trait sémantique neutre: RELIEF

5. RETROSPECTIVE vs PROSPECTIVE

Instruction: Rattacher la signification de ce signe à un élément antérieur dans le texte ou dans la situation.

Contre-instruction: Rattacher la signification de ce signe, par anticipation à un élément ultérieur dans le texte ou dans la situation.

Trait sémantique neutre: PERSPECTIVE

RESUME DU THEME

L'imparfait sert avant tout à désigner l'arrière-plan dans les récits. Il peut également servir à exprimer un souhait non réalisable (ou difficilement).

En revanche le passé simple permet de désigner le premier plan des récits. Notons que le passé simple est d'un usage restreint dans la langue actuelle: on le trouve dans les journaux mais il est exclu des situatuions privées surtout lorsqu'elles sont orales. Néanmoins il demeure fortement enraciné dans la littérature.

Le plus-que-parfait dans le contexte d'un commentaire a parfois pour tâche de renforcer une opposition entre une affirmation et une négation ou l'inverse, il peut également exprimer une condition irréelle.

Le passé antérieur n'est admis que dans le code écrit, c'est-à-dire principalement dans les énonciations officielles et écrites.

Le conditionnel est employé dans les récits principalement pour restituer des pensées ou des discours qui anticipent, du point de vue de l'action racontée, sur le futur de cette histoire. Il peut de plus exprimer l'incertitude ou la politesse.

Le conditionnel antérieur quant à lui partage avec le conditionnel la nuance d'incertitude et exprime fréquemment une éventualité dans le récit.

EDITA Y DISTRIBUYE:

CENTRO DOCUMENTACIÓN DE ESTUDIOS Y OPOSICIONES
C/ CARTAGENA, 129 - TELS. 564 42 94 - 562 30 86 - 28002 MADRID